

## Le Secrétaire général

### Message publié à l'occasion de la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone

16 septembre 2008

Les turbulences du marché, les crises économiques et le spectre de la récession sont traditionnellement de mauvais augure pour l'environnement. Dans de pareils moments, la protection de la planète est souvent perçue comme un luxe et comme un fardeau qui pèse sur la reprise et le développement économiques. Mais l'histoire remarquable de la couche d'ozone, dont nous célébrons aujourd'hui la protection, montre que ce mode de raisonnement ne tient pas.

Une action multilatérale décisive face aux menaces et aux problèmes de l'environnement peut entraîner de gros avantages sur les plans sanitaire, économique et social. Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, qui structure ce que nous faisons pour arrêter la dégradation de la fragile couche de protection de la terre, permet également de lutter contre les changements climatiques : beaucoup de substances chimiques – dont l'utilisation est réglementée par le traité – sont aussi celles qui contribuent au réchauffement climatique. Grâce à l'élimination progressive des chlorofluorocarbones (CFC) – qui entraient autrefois dans la fabrication de produits d'usage courant comme les réfrigérateurs – et à la décision prise aujourd'hui d'accélérer le gel et l'abandon progressif des hydrochlorofluorocarbones (HCFC), le traité permet de faire d'une pierre deux coups. J'espère que ces résultats inciteront les gouvernements à relever toute une série de défis sur le plan écologique et pas seulement en période de prospérité. Il faudrait notamment explorer à fond les synergies découlant logiquement des divers accords multilatéraux sur l'environnement.

L'an prochain à Copenhague, les gouvernements se retrouveront à l'occasion d'une grande réunion de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Nous devons obtenir un nouvel accord décisif qui mette le monde sur la voie de la stabilisation des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère et qui fournisse les fonds dont les pays ont besoin pour s'adapter aux changements climatiques. Cet accord représenterait non seulement un progrès dans la solution d'un des plus graves problèmes de notre temps, mais permettrait aussi de s'attaquer à la pollution atmosphérique urbaine, la déforestation, la perte de la biodiversité et d'autres dangers.

Après avoir subi des assauts chimiques pendant des décennies, la couche d'ozone aura peut-être besoin d'une cinquantaine d'années pour se rétablir pleinement. Comme le montre le Protocole de Montréal, lorsque l'environnement subit une détérioration aussi poussée, il a besoin d'énormément de temps pour s'en remettre. La leçon fondamentale du Protocole est qu'en nous attaquant à un

problème, nous pouvons nous attaquer à d'autres. Le progrès constant et la possibilité d'effectuer de nouvelles percées grâce à la réunion de Copenhague et à d'autres tribunes nous aideraient également à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. En cette journée internationale, promettons-nous de saisir les diverses occasions qui se présentent et de tout faire pour créer aujourd'hui la nouvelle « économie verte » de demain.